

FORMULAIRE DE DECLARATION DE LA MASSE SALARIALE 2023

Nom du réseau :

Comprenant les structures (crèches et garderies) suivantes :

.....
.....

Se baser sur le décompte final 2023 Interfaje, sans mentionner les charges sociales :

Personnel soumis à la CCT, selon art. 2

Direction pédagogique :CHF

Educatif/pédagogique (yc auxiliaire) :CHF

Administration :CHF

Autres :CHF

Remboursement sur salaire (APG,...) :CHF

Personnel non-soumis à la CCT, selon art. 2

Salaire des apprentis et stagiaires :CHF

Salaire du personnel remplaçant engagé
pour moins de 3 mois :CHF

Total du personnel soumis à la contribution :CHF

A des fins de statistiques, nous vous prions de nous communiquer le nombre de collaborateurs soumis à la CCT par genre :

Nombre de femmes : **Nombre d'hommes :**

Information pour l'année 2024

Modalités de paiement de la contribution : deux acomptes semestriels en avril et en novembre.

Si vous deviez avoir une modification de la masse salariale 2024 significative, nous vous prions de nous le communiquer. Dans le cas contraire, le calcul des acomptes 2024 se fera sur la base des montants effectifs déclarés pour 2023.

Masse salariale 2024 estimée :

CHF



Lieu : Date :

Timbre de l'établissement :

Par votre signature, vous admettez reconnaître le montant précité. Le présent formulaire vaut reconnaissance de dette au sens de l'art. 82 LP.

Signature de la personne ayant rempli ce décompte :

Coordonnées de la personne ayant rempli ce décompte :

.....

Adresse mail de la personne ayant rempli ce décompte :

.....

Adresse mail de la direction :

.....

Nous vous prions de renvoyer ce formulaire dûment rempli d'ici au 16 février 2024 :

- A l'adresse postale suivante : CPP Enfance
A l'att. de Mme Laure Pache
CP 1215, 1001 Lausanne

- Ou par e-mail à : secretariat@cpenfance-vaud.ch